



## RAPPORT ANNUEL DU BUREAU 2018

Rappel : Article 9. 4 du Règlement intérieur

Tous les ans le Bureau du CESEL rédige un rapport annuel d'activité comprenant :

La Composition du C.E.S.E.L

Le nombre de réunion de Bureau et des Commissions, les dates des plénières

Les saisines et auto saisines, ainsi que les avis prononcés

Les travaux en cours

Ce rapport sera adressé au Conseil Municipal, conformément aux règles de fonctionnement fixées par lui. Le Président délégué pourra être convoqué en séance publique du Conseil Municipal ou en commission permanente afin de présenter son rapport.

### COMPOSITION DU C.E.S.E.L.

Selon le règlement Intérieur présenté en réunion plénière d'installation du 14 février 2018 :

23 membres composent le C.E.S.E.L placés, en application de l'Article 1 du R.I, sous la Présidence de M. le Maire agissant en qualité de Président.

Il est composé selon les termes de l'article 2 du R.I. de :

8 membres désignés par le Maire dont 2 sur proposition de l'opposition municipale

5 membres de droit qui sont les Présidents des 5 Conseils de Quartiers pour la durée de leur propre mandat

10 membres qualifiés : 3 représentants du monde associatif, 3 représentants du monde économique, 4 représentants de la citoyenneté.

En séance plénière du 14 février :

M. le Maire Président du C.E.S.E.L explique son fonctionnement qui sera scindé en 3 Commissions :

Commission dite ' Vie Economique et Sociale' qui étudiera le thème des Marchés Forains

Commission dite 'Cadre de Vie' qui étudiera la propreté de la Ville

Commission dite 'Vie Citoyenne' qui étudiera l'ensemble des manifestations de la Ville.

Sont élus le Président et la Vice président délégués.

En séance plénière du 7 mars :

Sont élus les 3 Présidents de Commission.

## **REUNIONS**

### **Plénières**

3 réunions plénières se sont déroulées les 18 février, 7 mars et 12 juin.

Une réunion prévue le 6 novembre a été reportée à la demande du Président délégué.

En réunion du 18 février, sont, entres autres, actés :

L'information de tous les Directeurs de Services de la création du CESEL et communication de coordonnées au Président délégué.

En réunion du 7 mars, sont actés :

La composition de chaque Commission :

- un Président
- un Rapporteur
- les Membres de la Commission
- un Elu référent

La rédaction du R.I.

La diffusion à chaque membre du CESEL des comptes rendus des réunions de Commission.

En réunion du 12 juin :

Est commenté le contenu de la documentation reçue des Services Municipaux.

Est présentée la possible utilisation d'une plateforme documentaire.

Est acté la présence du CESEL dans l'Organigramme et sur le Site de la Ville après approbation par le Comité Technique

Rappel est fait de la nécessaire implication de tous les membres, pour chacun en fonction du possible.

Le Président délégué est maintenu dans ses fonctions sur vote de la majorité des membres présents.

Rappel est fait du mode de relations CESEL/Direction de la Démocratie de proximité et de la Vie Associative.

Rappel des objectifs de chaque Commission actés en réunion de Bureau du 25 avril, animé par le Président du CESEL.

## **Bureau**

7 réunions se sont déroulées.

14/03

25/04 (Présents : M le Maire – Mme la Cheffe de Cabinet Directrice de la Communication)

06/06 (Présent : M. l'Elu Référent Vie Economique et Social))

12/09 (Présent : M. l'Elu Référent Cadre de Vie)

01/10 (Présents : M. le Maire – Mme la Cheffe de Cabinet et Directrice de la Communication-  
Mme Mrs les Elus référents – Mme la référente administrative du CESEL)

Lors de cette réunion est acté le rattachement du CESEL au Cabinet du Maire.

23/10 et 30/11.

## **Commissions**

### **Cadre de Vie**

La Commission a tenue 9 réunions, la quasi-totalité en présence de l'Elu référent.

Décision a été prise de fonctionner en l'état suite à la démission du Président de Commission.

Intitulé de la Saisine

*'Etude de la propreté de la Ville*

*Il faudra s'appliquer à recenser ce qui existe déjà et voir comment il est possible d'apporter une amélioration*

*Il s'agit d'une étude générale sur l'ensemble de la Ville'*

Un rapport d'étape a été présenté au Président du CESEL le 6/11. Y est fait référence à l'intervention, en réunion du 03/07, du responsable du Service Technique 'Propreté urbaine'

Le président a formulé le souhait de présentation d'un nouveau rapport d'étape mi janvier et du rapport final en avril 2019.

### **Vie Economique et Sociale**

2 membres n'assisteront pas aux travaux par manque de disponibilités

#### **Organisation du travail**

Il y a eu 6 réunions de travail, la première en mars dont la quasi-totalité en présence de l'Elu référent.

Le rythme défini est une réunion par mois sauf juillet et août en raison des absences. La durée des réunions est de 2 heures à la Maison de la Citoyenneté et ensuite dans les locaux professionnels d'un membre de la Commission mieux adaptés en matériel de bureautique et toujours disponible par rapport à nos contraintes d'agendas (jour et heure).

L'ordre du jour est établi par la Présidente et les comptes rendus sont co rédigés par la Présidente et la Vice- présidente.

La première réunion a permis d'échanger sur notre mission, mais très vite nous avons sollicité Monsieur le Maire pour avoir des précisions par rapport aux missions des Quartiers au regard des nôtres, en l'occurrence celui du Quartier Jacob concernant le marché.

### Méthodologie

- Visites sur sites
- Analyse des documents
- Analyse du règlement des marchés et mise en évidence du non respect
- Analyse du Contrat de DSP et mise en évidence du non respect
- Travaux de l'association des maires de France AMF *recommandations*
- Analyse des fiches techniques de la CCI Paris Ile de France *recommandations*

Les très nombreuses visites sur sites Chanzy et Jacob avec prises de photos ont permis d'établir un diagnostic sur le non respect du règlement des marchés et de voir émerger un certain nombre de dysfonctionnements autres.

Une analyse point par point a été faite.

### Vie Citoyenne

La commission a tenu 5 réunions, dont une en présence de l'Elue référente, ainsi qu'une réunion de cadrage qui a réellement marqué le début des travaux de la commission en mai en présence du Cabinet du Maire et du Service Fêtes Cérémonies, Relations Extérieures.

La feuille de route de la commission a été clairement définie à plusieurs reprises par M. le Maire qui attend de cette première saisine un état des lieux des manifestations organisées dans la commune :

*« Cette commission étudiera l'ensemble des manifestations de la Ville (Culturelles, Sportives, Sociales...)*

*La Ville de Livry-Gargan compte de nombreux évènements, parfois même plusieurs sur une même période donnée. Cependant, répondent-ils aux attentes des Livryens ? Est-ce qu'ils ont leur place ? un sens ? ... etc.*

Un point d'étape a été remis au Président du CESEL le 6 novembre.

### Travaux en cours

#### Cadre de Vie

##### Dépôts sauvages

Solutions à apporter

### Déjection canines

Un rapport est en cours de rédaction.

### Education

Le Rapport final rédigé en janvier 2019 formule les propositions de la Commission 'éducation à la propreté'.avec un objectif : 'Entrer dans le label 'Ecole en démarche de développement durable ' (E3D) de l'Education Nationale.

### **Vie Economique et sociale**

Rédaction de la première partie de la saisine intitulée 'Analyse de la situation actuelle. Réflexion sur la gestion en délégation versus en régie'

La rédaction de ce travail a été faite à partir de l'ensemble de nos travaux de réflexions et d'analyse

Ce travail a été remis à monsieur le Maire fin octobre dans les délais impartis.

### Axes de travail pour 2019

Suite à la remise de notre premier travail, Monsieur le Maire nous définit par écrit les axes de réflexions pour 2019

- le dimensionnement des marchés et les fréquences des jours de marchés
- l'achalandage des marchés forains Jacob et Chanzy

### **Vie Citoyenne**

Suite aux consignes du Président du CESEL, la Commission s'attèle à prendre part aux manifestations organisées au sein de la commune. Si nous n'en couvrons pas l'exhaustivité, nous avons, à partir des éléments qui nous ont été remis, réalisé un tableau récapitulatif des évènements et défini des binômes pour participer à chacun d'entre eux.

La méthodologie a été validée par le Président du CESEL qui a, par ailleurs, compte tenu du caractère particulier de la saisine, convenu que le rapport inhérent à cette dernière devrait lui être remis après avoir pu participer à l'ensemble des manifestations, soit après la fin du premier semestre 2019.

A ce jour, nos membres ont réalisé des entretiens des organisateurs, des exposants et des participants de quinze évènements

### **Zone Commerciale 'La poudrerie Hochailles'**

*NDR : saisine supplémentaire définit par le Président du CESEL en juillet 2018 confiée au Président Délégué.*

La mission :

Référence : Mail P.Y Martin – Maire 01/07.

*'Mener une réflexion sur le développement de la zone commerciale.*

*'Constat - Bilan - Perspectives – Attractivité '*

Un rapport d'étape ' a été diffusé le 13/11

En cours : Enquête 'Chalands /Clients' réalisée par une Classe de Terminale STMG du Lycée Jeanne la Lorraine.

A venir, fin janvier un contact avec une Société de Promotion concepteur de Z.A.C.